



Affaire BENALLA/MACRON le chemin vers la vérité est long et semé d'embûches

Le bal des promotions

Le colonel LAVERGNE chef du GPSR est devenu général et [nommé adjoint au directeur des opérations](#).

Le général BIO FARINA, commandant militaire du palais présidentiel devient [commandant de la garde républicaine](#).

Le Préfet de Police Monsieur DELPUECH, limogé à grand coup de com' est finalement [nommé conseiller en service extraordinaire au conseil d'Etat](#).

Le Directeur de la DOPC, Monsieur GIBELIN, perd son poste de directeur, mais devient [commissaire général](#) à la place.

Le Procureur de Paris Monsieur MOLINS est nommé [procureur général auprès de la Cour de Cassation](#).

Le [nouveau Procureur de Paris Monsieur Rémy HEITZ](#) est [choisi directement par Monsieur le Président de la République](#).

Une procédure judiciaire « particulière »

On ne sait toujours pas [où est le coffre](#), alors que même Monsieur CASTANER a reconnu que [« c'est a minima croquignolesque »](#) ;

On est prié de croire qu'à [Poitiers il avait un pistolet à eau](#) ;

On ne sait toujours pas [pourquoi il avait un port d'arme](#) ;

La Gardes des Sceaux, [Madame Nicole BELLOUBET](#), prend fait et cause pour Alexandre BENALLA, au mépris de la séparation des pouvoirs ;

Pas de réponse au [dépaysement de l'affaire](#) ;

Monsieur [Ismaël EMELIEN](#) n'est pas inquiété malgré la diffusion de vidéo surveillance de la Préfecture de Police sur les réseaux sociaux ;

Pour les mêmes faits, les violences et les relations avec le Président de la République en moins, un prévenu a été condamné en moins de 3 mois après les faits à [« quatre mois de prison avec l'interdiction de détenir une arme soumise à autorisation et interdiction d'exercer un métier dans la fonction publique durant dix ans »](#).

Répression syndicale

Notre [secrétaire général est exclu temporairement de fonction pour 12 mois](#), sur décision personnel de Monsieur CASTANER, le lendemain de son passage dans [Envoyé Spécial sur France 2 sur l'affaire BENALLA le 20 juin 2019](#). Être le seul syndicat de Police avoir [déposé plainte](#) et s'être [constitué partie civile](#) dérange le sommet de l'Etat.

« On n'a rien caché. Il n'y pas eu obstruction de la justice, je vous le dis les yeux dans les yeux » Emmanuel Macron sur l'affaire BENALLA